



Extrait du OIEau

<http://garonne.oieau.fr/spip.php?article4032>

Captages "AEP" et pollution diffuse

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -

Date de mise en ligne : dimanche 20 décembre 2015

OIEau

Une étude, menée en 2015 par l'Office International de l'Eau (OIEau), l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) et la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (DEB) du Ministère français de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, avait pour but d'identifier et d'analyser les pratiques de plusieurs pays européens en ce qui concerne la lutte contre la pollution diffuse pour protéger les captages d'eau destinée à la consommation humaine.

Ce travail a été motivé par le fait que la pollution diffuse, principalement d'origine agricole, est un des problèmes actuels majeurs, comme a récemment rappelé la Commission Européenne dans son rapport de mars 2015, relatif à l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE).

Ce recueil des bonnes pratiques participe également aux activités d'Interface entre Scientifiques et Politiques (SPI) menées par l'ONEMA et l'OIEau depuis plusieurs années. **Quatre Pays ont été étudiés : la France, l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Allemagne.**

Le rapport final est constitué d'une analyse croisée de toutes les informations recueillies, en français et en anglais, et d'annexes comportant une fiche détaillée par pays. L'étude a été publiée dans la collection des Synthèses Techniques de l'OIEau.

Chaque fiche en annexe contient, pour chaque pays, une présentation de leurs stratégies de protection directe des captages et de leurs plans d'actions concernant plus spécifiquement la lutte contre la pollution diffuse des eaux brutes.

L'étude est disponible sur : <http://documentation.oieau.org>